

Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL n°29 JUIN 2018





Le mot de Monsieur le maire

i pendant les deux dernières années, nous avons cruellement manqué d'eau, ce n'est plus le cas! Il pleut au point de se demander si notre beau soleil va finir un jour par revenir durablement dans un ciel bleu éclatant. Restons optimistes et soyons patients, l'été, le vrai, finira bien par arriver.

Le budget communal a été adopté et nous mettons maintenant en place les actions prévues. Vous noterez, dans les pages qui suivent, que le chantier de la requalification de l'avenue Saint-Sébastien devrait démarrer à la rentrée.

Ces travaux compléteront la mise en valeur de l'entrée sud du village. La rénovation de la mairie avance et nous devrions réintégrer des locaux fonctionnels et aux normes d'ici à la fin de l'année.

Chaque année, le nombre de Roquières et Roquiers augmente, signe que notre village est toujours aussi attractif pour celles et ceux qui recherchent un cadre de vie agréable, au cœur d'une nature protégée. Début juin, nous avons réuni les nouveaux arrivants pour leur souhaiter la bienvenue, leur présenter notre commune et répondu au mieux à leurs interrogations. À cette occasion, nous avons également remis les cartes d'électeurs aux jeunes votants. Tout cela a donné lieu à des échanges variés et enrichissants.

Vous aurez peut-être remarqué que le panneau indiquant l'entrée physique du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, a été installé sur notre commune. Suivront bientôt ceux aux entrées du village, signe de reconnaissance et d'appartenance que les 26 communes membres partagent.

Afin de tenter de prévenir les cambriolages, nous avons décidé de tester un dispositif proposé par la Gendarmerie Nationale: la participation citoyenne. À cet effet, une réunion sera organisée prochainement avec les services de la gendarmerie, la police municipale et les référents communaux. Nous vous invitons à y venir nombreux. Par l'action de tous, nous pourrons certainement endiguer ce phénomène traumatisant que trop de personnes ont subi, ces derniers temps.

Suite au franc succès du spectacle de la fête locale, l'année dernière, nous avons renouvelé notre partenariat avec Route 83. Le tour sera chez nous le 13 juillet et je vous invite à venir très nombreux à ce spectacle gratuit et de qualité. D'autres manifestations viendront égayer la période estivale.

Il me reste à vous souhaiter un bel été, fait de repos, de retrouvailles, de voyages, de fêtes... et généralement de tout ce dont vous avez envie et que durant le reste de l'année, il vous est plus difficile de réaliser. Et après tout, c'est bien là le but premier des vacances!

Alors profitez-en bien!

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne Président du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume



Services Techniques et grands travaux

Les travaux exécutés ou supervisés par nos soins

Les Projets terminés

• Aménagements devant l'école maternelle



Foux / sécurisation de la ressource en eau



• Remplacement de la pompe du forage de la • Travaux de renouvellement de la canalisation d'assainissement collectif à La Palun



Les travaux en cours / Visite de chantiers

• Les travaux d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville avancent : retour en images







• Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

Une borne sera prochainement disponible à La Roquebrussanne sur le parking des Craux!

Le Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (SymielecVar) est à l'origine du déploiement d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques développé dans 139 communes du Var « Mouv'Elec Var ». Ce projet répond aux enjeux de mobilité propre et de transition énergétique.

Rejoignez le réseau de prises de recharge de véhicules électriques en vous connectant sur le site www.mouvelecvar.orios-infos.com

Les Projets à venir

- Aménagement d'un point d'eau dans la cour de l'école primaire, réhabilitation des wc
- Installation d'un système de climatisation au restaurant scolaire
- Réhabilitation du système d'assainissement non collectif au centre technique municipal
- Réhabilitation du forage des craux
- Rénovation de la toiture de la chapelle notre dame

Requalification de l'avenue St sébastien : Démarrage imminent du projet :

La préparation du chantier devrait s'effectuer durant l'été avec un lancement des travaux au plus tard à la rentrée de septembre.

Nous vous prions de bien vouloir excuser par avance de la gêne qui sera occasionnée par ce chantier.

L'accès au domicile des riverains devrait être maintenu pendant toute la durée du chantier.

Les travaux devraient durer entre 4 et 6 mois

À l'étude

- Installation d'un nouveau système de chauffage à l'église St Sauveur
- Création d'un forage (150 m) sur le site des neufs fonts (diversification de la ressource en eau)
- Aménagement du carrefour des CRAUX
- Travaux de restauration du lavoir des neufs fonts
- Travaux d'assainissement et eaux pluviales chemin des AIRES



Services Techniques et grands travaux

💙 Le Patrimoine local : Le Campanile



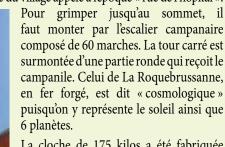
Travaux en régie municipale: Travaux de rénovation à l'intérieur du campanile



Un peu d'histoire

Le campanile date de 1677

La tour de l'horloge a été construite en 1616 dans la rue principale du village appelé à l'époque « rue de l'hôpital ».



La cloche de 175 kilos a été fabriquée en 1669 et sa note est le Ré dièse. Il faut savoir que le timbre d'une cloche est déterminé par sa taille, son volume et l'alliage avec lequel elle est construite.

La première horloge faisant sonner la cloche a été installée en 1670, puis réparée en 1758. L'horloge actuelle, fabriquée en Franche-Comté, date de 1887. Ce sont des contrepoids en métal qui font fonctionner le mécanisme de l'horloge.

Celui de La Roquebrussanne est manuel et non pas électrique. Il faut de 170 à 180 tours de manivelle pour remonter les contrepoids.



C'est de là que vient l'expression « remonter l'horloge ». Le mécanisme de notre horloge doit être remonté toutes les semaines. C'est un agent des services techniques qui s'en charge tous les vendredis.





Parc Naturel Régional de La Sainte-Baume







Dossier Spécial Finances



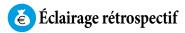
Résultats 2017 et prévisions 2018

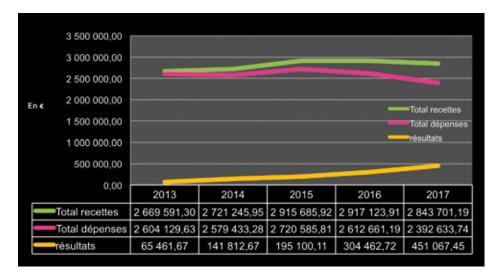
Un effort particulier a été réalisé par l'ensemble des acteurs de la collectivité – élus et services communaux - pour contrôler et contenir les charges qui ont diminué de 7 % par rapport à 2014 alors même que les dotations de l'État ont été amputées de 27 % sur la même période.

Cet effort quotidien et cette gestion des deniers publics rigoureuse et efficace permet à la commune de dégager un résultat positif de plus de 550 000 euros, ce qui nous permet de continuer à soutenir le développement de la commune en dépit de contraintes fortes.

La question de savoir « jusqu'où peut-on gérer une commune sous contrainte financière constante dans un environnement fiscal très incertain... » demeure entière.

FONCTIONNEMENT		
Total recettes	=	2 844 299,31€
Total dépenses	=	2 392 633,74€
Résultat 2017	=	+ 451 665,57€
Résultat antérieur reporté	=	+ 105 852,54€
Résultat de clôture 2017	=	+ 557 518,11 €
INVESTISSEMENT		
Total recettes	=	631 687,46 €
Total dépenses	=	1 175 525,90 €
Solde d'exécution 2017	=	- 543 838,44 €
Solde d'exécution reporté	=	+ 499 332,04 €
Besoin de financement	=	- 44 506,40 €





Budget 2018

Le 26 mars dernier, le Conseil municipal a procédé au vote du budget annuel de la commune, pour un montant total de : 5 372 000 €.

LE FONCTIONNEMENT

Le budget 2018 s'équilibre en Fonctionnement à : 2 842 398,11 €

D'où vient l'arş Les recettes de la c	gent ? commune (Hors opéra	ations comptables)
IMPÔTS & TAXES 66% PRODU SERVICES (cantine, g	DOTATIONS DE L'ÉTAT 16% ITS DES PAYANTS GATGERIE)	AUTRES RECETTES 12%

TOTAL	2 842 398,11 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Opérations ordre de section à section	10 000,00 €
Autres produits de gestion courante	292 180,00 €
Dotations et participations	437 300,00 €
Impôts et taxes	1 793 200,00 €
Produits des services	162 700,00 €
Atténuation de charges	38 500,00 €
Excédent antérieur reporté	107 518,11 €



Dossier Spécial Finances

Où va l'argent?

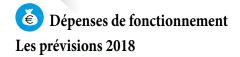
Les dépenses de la commune (Hors opérations comptables)

CHARGES À CARACTÈRE **GÉNÉRALE** 36%

RESSOURCES HUMAINES 49%

INTÉRETS D'EMPRUNT 1%

AUTRES CHARGES DE GESTION 14%







E Les subventions aux associations 2018

400,00€

Montant total des subventions allouees en 2018 : 36 700 €

Associations loisirs		Associations patriotiques		Associations sportives	
Radio club	250,00 €	FNACA	250,00 €	Tennis	1 000,00 €
Moto club	150,00 €	Souvenir Français	250,00 €	Les Roquet's	800,00€
Modélisme	100,00 €	AMAC	250,00 €	Le CAR lutte	3 100,00 €
Associations locales		Adamavar	150,00€	Le Rugby	1 000,00 €
RSR	600,00€	Associations sociales		Roctrail	400,00 €
Chœurs Bastidans	400,00 €	ARRIF/AVAF	250,00 €	Les cavaliers	800,00€
Jardin d'Elie	1 200,00 €	Secours Catholique	250,00 €	ACCR	150,00 €
Jardin d'Alfred	350,00 €	Famille R.	250,00 €	Country	200,00 €
Chaperlipopette	250,00 €	Amicale des donneurs de sang	300,00 €	Le Foot	1 000,00 €
LPO	50,00 €	Centre social	17 500,00 €	Basket club	200,00 €
COF	4 500,00 €	Pause thé tine	150,00 €		

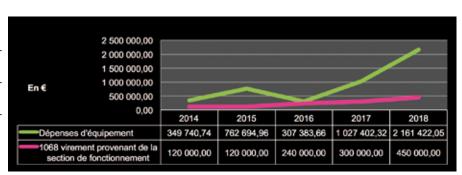


AMAP

É Éclairage rétrospectif

Pour financer ses investissements, la commune mobilise plusieurs ressources:

- L'autofinancement (provenant de la section de fonctionnement)
- Les ressources propres à la section d'investissement (taxe d'urbanisme, FCTVA...)
- Les subventions
- L'emprunt





Répartition des dépenses et recettes d'investissement

Chap.	DÉPENSES	TOTAL
001	Solde d'exécution d'Invest. reporté	44 506,40 €
040	Opérations ordre de section à section	10 000,00 €
10	Dotations fonds divers	- €
16	Remboursement d'emprunts (capital)	132 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	81 800,00 €
23	Immobilisations en cours	215 944,80 €
OPE	Total Opérations	1 256 200,00 €
	RAR 2017	773 477,25 €
	TOTAL	2 529 928,45 €

Chap.	RECETTES	TOTAL
001	Solde d'investissement reporté	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	219 815,11 €
024	Produit des cessions	5 000,00 €
040	Opérations d'ordre de section à section	5 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €
10	Dotations fonds divers	670 000,00 €
13	Subventions d'investissement	397 800,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €
	RAR 2017	932 313,34 €
	TOTAL	2 529 928,45 €

L'obligation légale de débroussaillement : Où en êtes-vous ?

Répondez à ce petit quizz pour savoir si vous avez bien tout compris sur la nouvelle règlementation !

		Vrai	Faux
1	J'ai l'obligation de débroussailler mon terrain		
2	Le débroussaillage permet de se protéger soi-même		
	et ses biens contre les incendies		
3	Même si je ne débroussaille pas mes accès les pompiers		
	pourront venir jusque chez moi rapidement		
4	Un camion de pompier mesure 3 mètres sur 3		
5	Quand je débroussaille je protège aussi la forêt		
6	Les assurances pourront ne pas m'indemniser en cas		
	d'incendie si je ne débroussaille pas		
7	Les comités de secteur sur l'OLD sont là pour répondre		
	à mes questions lors des visites sur le terrain		
8	Si je possède un terrain dépourvu de construction je ne suis		
	pas obligé de débroussailler		
9	Si je suis à 100 m de la forêt je peux allumer un feu		
10	Si ma maison est en zone naturelle ou agricole je n'ai à		
	débroussailler que sur un périmètre de 30 mètres autour		
	de la maison		



10. Faux - Le débroussaillement doit se faire sur un rayon de 50 m autour de toute construction même si le terrain n'appartient pas à la construction (après autorisation du propriétaire).

urbáine. (vrai en zone naturelle ou agricole). 9. **Faux** - Linterdiction s'applique sur un périmètre de 200 m défini précisément sur une carle de la commune de la Roquebrussanne créée par la DDTM (cf. var. gouv.fr).

vos biens pendant le Jeu de Jorèts. 8. **Faux** - L'OLD s'applique aussi aux terrains nus en zone

volve terrain nêtait pas débroussaillé.

7. Vrai - Les visites de secteur du CCFF et de la police municipale sont là pour vous guider et pour répondre à toutes vos questions. Ils permettent aussi de vous recenser (personnes en difficultés, hydrocarbures, points d'eau, accès, contacts téléphonique...) pour gérer au miteux votre sécurité et celle de téléphonique per le feu de forêté.

6. Vrai - Les assurances peuvent refuser de vous dédommager si

2,5 m de largeur. 5. Vrai - En effet, en cas d'incendie les pompiers pourront consacrer leurs efforts sur la forèt puisque les habitations seront épargnées grâce au débroussaillement et les familles seront en sécurité dans leurs bâtiments auto-protègés.

dans ce cas, je serai responsable en cas d'accident. 4. Faux - Un camion de pompier mesure 4 m de hauteur sur

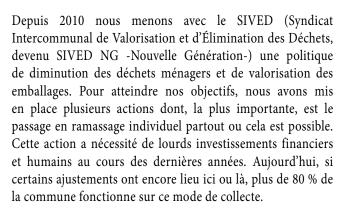
du mal à passer avec leur camion et se mettront en danger, du mal à passer avec leur camion et se mettront avoir

2. Wrai – En débroussaillant, ma maison est moins vulnénable au feu et évite que celui-ci ne se propage. Si je débroussaille correctement, ma maison est ma meilleure protection en cas de feu de forêt. Je reste confiné tant que les services de secours

I. Vrai - L'ODL s'applique à toutes les habitations disposant d'un

гэѕиодэх

SIVED : Syndicat de Valorisation et d'Élimination des Déchets



Cette action a largement participé à la diminution de la quantité de déchets ultimes : 671 tonnes en 2011 pour atteindre 615 tonnes en 2016, et ce malgré une augmentation sensible de la population

Dans le même temps, les emballages triés sont passés de 47 tonnes en 2011 à 85 tonnes en 2016.

Ce qui est une bonne nouvelle pour notre environnement et aussi pour notre portefeuille puisque les différentes augmentations (TVA, TGAP -Taxe Générale sur les Activités Polluantes-, carburants...) ont été maîtrisées.



Malheureusement, la collecte individuelle ne peut avoir lieu sur l'ensemble de la commune. En effet, les camions de ramassage ne peuvent pas emprunter certains chemins. La collecte collective côtoie donc à certains endroits la collecte individuelle. Sur ces points on constate deux désordres:

- Le tri n'est pas toujours correctement réalisé
- Des habitants en secteur « collecte individuelle » ne jouent pas le jeu et déposent leurs ordures ménagères dans les bacs collectifs.

Ce deuxième problème provoque une surcharge des bacs collectifs, des débordements et des nuisances supplémentaires pour les riverains.

J'en appelle au civisme de tous, nous avons fait de gros efforts depuis 2010, continuons tous ensembles, pour le bien de tous, de notre environnement et de notre portefeuille!

Lionel BROUQUIER

1^{er} Adjoint au Maire.



Centre Communal d'Actions sociales

→ Plan canicule

• La canicule, c'est quoi? C'est lorsque pendant 3 jours consécutifs les températures atteignent 35 °C la journée et 24 °C la nuit

• Plan canicule

Lorsque le plan canicule est déclenché par le Préfet du Var et afin d'y faire face dans les meilleures conditions, une veille saisonnière est mise en œuvre par le CCAS du 1^{er} juin 2018 au 31 août 2018, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien. Le plan concerne les personnes fragiles : les personnes âgées de plus de 65 ans, personnes précaires ou sans domicile, les personnes handicapées, enfants.

Un registre est ouvert afin de recenser les personnes nécessitant une action ciblée par les services sanitaires et sociaux.

Vous pouvez inscrire, un voisin,

un membre de votre famille, ou vous-même sur le registre disponible à l'accueil de la mairie, au bureau de la police municipale et au CCAS de La Roquebrussanne.

Information importante: si vous êtes déjà inscrit sur le registre dans le cadre du plan canicule, vous êtes automatiquement inscrit sur le registre du plan grand froid.

Renseignements au: 04 94 37 00 90

→ Nouveaux horaires du CCAS

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale et son équipe a le plaisir de vous informer des nouveaux horaires du C.C.AS ainsi que son adresse actuelle :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 - Sur RDV

Mercredi: Fermé toute la journée

Enfance & Loisirs

L'épanouissement des enfants au cœur de nos missions

Accompagner avec bienveillance et donner du sens

Souhaitant développer une approche respectueuse de l'adulte comme de l'enfant, nous avions décidé en 2017 de travailler sur la communication bienveillante au sein du service "Enfance & loisirs". L'expérience ayant été très positive, nous continuons cette action innovante en 2018. À l'origine, nous avions envisagé de travailler avec les enfants puis notre réflexion nous a conduits à nous demander si nous, l'équipe encadrante, incarnions vraiment les valeurs de la Communication Non-Violente dans nos pratiques quotidiennes. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par un professionnel, Christian Berthelot, à travers des ateliers collectifs. Avec la pratique de la communication bienveillante, l'équipe d'animation a pris la responsabilité de revisiter ses comportements, ses mots, ses attitudes.

Au fil des ateliers, l'équipe a gagné en sérénité et nous allons pouvoir désormais intégrer les enfants à la démarche. Nous souhaitons garantir une ambiance apaisée avec des enfants qui se sentent écoutés dans



leurs besoins et en confiance sur l'ensemble des temps péri et extra scolaires.

Objectifs de la démarche:

- Consolider un climat de bienveillance et de respect au sein du service Enfance & loisirs,
- Renforcer la coopération dans l'équipe et les projets, donner du sens à la contribution de chacun,
- Favoriser un management qui concilie bien-être et performance,
- Prévenir et/ou résoudre les conflits,
- Faciliter le dialogue et le partenariat avec les parents.

Communication Non-Violente (CNV): une méthode en 4 temps Élaborée par le psychologue Marshall Rosenberg dans les années soixante-dix, la Communication Non-Violente est un concept reposant sur la bienveillance et l'empathie. C'est une méthode de communication en 4 étapes, fondée sur l'écoute et l'expression des besoins, permettant à chaque individu de maintenir un dialogue ouvert dans un contexte personnel ou professionnel. Attention! Cela peut vite relever du défi de rester dans la bienveillance!

En pratique... On fait comment?

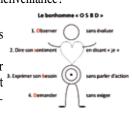
La CNV s'articule autour de 4 étapes réunies sous l'acronyme: OSBD

- Observation (O): décrire la situation sans juger
- Sentiment (S): exprimer les sentiments et attitudes suscités dans cette situation en employant le « je »
- Besoin (B): identifier et exprimer les besoins (un besoin insatisfait = émotion désagréable),
- *Demande* (*D*): faire une demande respectant les critères suivants : réalisable, concrète, précise et formulée positivement. Si cela est possible, que l'action soit faisable dans l'instant présent.

Face à une situation, voici ce que vous pourriez dire façon CNV:

Quand je vois/j'entends [décrire la situation sans juger], je ressens [citer l'émotion ressentie] car j'ai besoin [décrire le besoin] alors je demande [citer l'action qui viendra satisfaire le besoin].

Pour aller plus loin : Le livre de référence : "les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs)" de Marshall B. Rosenberg





Animations & Festivités

Programme des festivités 2018



Samedi 14 Juillet 2018

Aïoli préparé par la Cuisine Provençale (15 e/pers Inscription obligatoire) Bal de la Fête Nationale avec DJ Fred (espace restauration toute la soirée)

Dimanche 05 Août 2018

Vide grenier dans la rue Inscription à partir du 1^{er} Mai (espace restauration toute la journée)



Samedi 11 Août 2018 et Dimanche 12 Août 2018

Journée Glisse et jeux gonflables Parcours d'obstacles par Games of Roques Baptême d'hélicoptère (payant)

GRATUIT Concert Rock en plein air avec un hommage à Johnny Hallyday

(espace restauration toute la journée)

Comité Officiel des Fêtes de la Roquebrussanne - cof@laroquebrussanne.fr · 0769046401



Concours de Chante JOHNNY Christian GIL chante JOHNNY Cloude Gérard Production & Michel Mitran présentent ROUTE Présente pur Michel Mitran présentent Concours de Chant Christian GIL chante JOHNNY Lacali 13 juillet

Vendredi 13 juillet placde de la Loube - 21h00

Défilés voitures anciennes









Carnaval des écoles





Les Associations

Oclub des ORRIS -

Le Club des Orris est ouvert à tous. Nous comptons 80 membres (de 50 à 95 ans). La cotisation est de 20 € par an. Les activités de nos adhérents:

Le lundi: tarot

Le mardi: activités manuelles (tricot, couture)

Le mercredi: jeux de sociétés, à 14h00 pétanque sur le terrain

de boules

Le jeudi: activités diverses et création d'objets pour les écoles

en vue de la kermesse

Le vendredi: loto, une semaine sur deux

Nous organisons diverses activités avec la maison de retraite (journée crêpes, après midi récréative suivie d'un goûter au moulin à huile)

Les projets pour cette année, un repas le 30 juin dans la cour des anciennes écoles, une animation musicale...

Des projets pour 2019 : une croisière en Méditerranée, pour 2020 un voyage au Vietnam

→ Forum des Associations







AMAP -

"les Paniers de l'Issole" Les Jardins d'Alfred

Une chance pour nos santés et notre environnement!

"Quand tu manges un bol de riz, pense à celui qui l'a planté". C'est un proverbe vietnamien que nous mettons en pratique à chaque repas quand nous nous régalons des produits que nos producteurs viennent nous porter chaque mois.

Quelle chance nous avons!

Nous les connaissons tous, nous connaissons leurs soucis, le soin qu'ils prennent pour nous offrir le meilleur de leur production. Quand vous dégustez les moules ou les fromages, les viandes ou le pain, les fruits, c'est du tout bon, tout frais!

Quelle chance nous avons!

Nous ne proposons pas de légumes car il y a de nombreux maraîchers sur le Plateau de l'Issole. Nous avons fait un tableau récapitulatif de leurs coordonnées, horaires, mode de fonctionnement (panier, vente sur place, marchés...) une « petite » nouvelle vient de s'installer route de Toulon.

Quelle chance nous avons!

Les distributions mensuelles sont de vrais moments d'échanges, de partage, de convivialité.

Nous sommes solidaires de nos paysans et, lors de visite, avons plaisir à découvrir leur exploitation.

Nous avons aussi au village « les Jardins d'Alfred »: jardin partagé entre une partie collective et des jardins familiaux où chacun trouve sa place, où il fait bon vivre ensemble, où chaque année la terre devient meilleure et les projets avancent avec bientôt un abri à outils, des citernes raccordées à l'arrosant,

Quelle chance nous avons!

« Chance » vous avez dit? Ou... choix de vie et de société?

Pour tout contact et renseignement : lespanniersdelissole@gmail.com jardinsalfred@gmail.com





La Roque se raconte

Centenaire de l'armistice 1918

Nous souhaitons cette année donner importance particulière centenaire de l'armistice du novembre 1918.

Nous invitons la population à participer activement à cette commémoration, notamment par sa présence lors de cette manifestation patriotique.

Nous recherchons vêtements, objets, photos et documents de cette période afin de présenter une exposition au moulin à huile.

Des animations scéniques ou autres peuvent être envisagées.



Toutes informations et propositions peuvent être transmissent à : - Josiane GAUDEFROY - 07 83 01 73 41 - Yves MARTIN - 06 84 12 73 84

Infos Mairie

Téléphones utiles :

• Mairie: 04 94 37 00 90 / Fax: 04 94 86 81 72

• Téléphone d'urgence : 06 74 95 47 91 (le week end uniquement)

• Police municipale : 04 94 86 87 57 • CCAS : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53

• Médiatheque : 04 94 86 81 91 • Identité canine : 04 94 04 89 33

• **Gendarmerie urgence** : 17 / 04 98 05 22 70 • Pompiers : 18 • **SAMU**: 15

• **Pharmacie Chiari**: 04 94 86 90 70 • Pharmacie de garde : 3237

- Nicolas CANDELA: 06 20 69 19 98 • Taxis : Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37 "COSY TAXI": 06 28 29 03 63 Romain HEBREARD: 06 72 46 85 23

Médecins : Dr VIOT : 04 94 86 81 96

• Kinésithérapeute : M. Castellas : 04 94 86 97 32

• Infirmiers: R. Boivin: 06 80 36 78 42 - J.F. Caulet: 04 94 86 91 44

P. Caulet: 04 94 86 80 06 - É. Chaize: 07 68 89 44 29 - S. Terranova: 04 94 86 96 85

• Ostéopathie : E. BEAUMEL 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70

• **Dentiste**: Assoignons: 04 94 86 80 65

• Prothésiste dentaire : Gracia : 04 94 04 28 63

• **Psychologue** : E .Teruel : 06 09 76 05 60

• Aides et services à domicile : 04 94 33 97 51

• ERDF Dépannage : 09 72 67 50 83

• Eau : SEERC : 08 10 75 77 57

Ramassage emcombrants: 1er lundi du mois

• **Déchetteri**e : 04 98 05 80 90 • La poste : 04 94 37 00 30

• Assistante sociale : 04 83 95 42 30

• Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : 04 98 05 27 10

lon Pichonn Rognier

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef:

Claudine VIDAL

Adjointe au Maire Chargée de l'Urbanisme, la Culture et la Communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

La Roquebrussanne

Impression:

Imprimerie MARIM

Toulon

Dépôt légal en cours Tirage: 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

Site internet:

www.laroquebrussanne.fr



La Cueillette de la Loube

À 1,5 km de la sortie du village en direction de Brignoles, au pied de la Loube sur la piste forestière, on peut dorénavant aller cueillir son goûter!



Les promeneurs ont remarqué les panneaux « Autocueillette - Agriculture biologique » et, depuis 2 ans, la transformation progressive du champ en friche en verger maraîcher.

La Cueillette de la Loube produit à présent 7 variétés de fraises, de fin avril à fin octobre, et plein d'autres petits fruits, ainsi que des légumes de saison et des herbes

aromatiques, en attendant que les jeunes fruitiers commencent à donner.

Tout est certifié Bio et cultivé sans aucun pesticide, dans le respect de la nature. L'autocueillette se déroule le mercredi et le samedi, de 16h00 à 19h00: les cueilleurs disposent d'une liste des productions disponibles et du matériel nécessaire pour composer leur panier. Il est possible de commander et de passer prendre son panier cueilli du jour.

Comment manger des fruits et légumes Bio et frais, cueillis à maturité, pour un maximum de goût, une qualité nutritionnelle optimale et à deux pas de chez soi! En plus, ce que l'on cueille soi-même est toujours plus savoureux, tous les enfants le reconnaissent...

Plus d'infos?

https://sites.google.com/site/lacueilletteduchemindelaloube/

Commémoration

Michel Gros, Maire de La Roquebrussanne, Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, les membres du Conseil Municipal, les représentants des Anciens combattants, du Souvenir français, de l'AMMAC, de la gendarmerie de La Roquebrussanne, des pompiers de Garéoult, du CCFF, les enfants des écoles et les habitants du village se sont rassemblés devant la Mairie pour former un cortège.

Le défilé s'est dirigé vers la place Bagary pour un dépôt de gerbes sous la plaque érigée à la mémoire des membres du Comité clandestin de libération, mort en déportation; le cortège se dirige alors vers le monument aux morts. Après l'envoi des couleurs, les enfants de l'école élémentaire lisent une lettre extraite de l'album « grand père » de Gilles RAPAPOR, puis Clémence (membre du Conseil municipal des enfants) raconte sa rencontre au cimetière américain d'Arromanches avec un américain venu rendre hommage à son cousin décédé lors du débarquement.

Ensuite Monsieur le Maire nous fait part du message de la secrétaire d'état auprès de la Ministre des armées.

Les divers participants déposent alors les gerbes. Sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise.

Monsieur le Maire remercie les portes drapeaux et autorités, annonce la fin de la cérémonie et invite les participants au vin d'honneur dans la salle du Moulin à Huile.

Yves Martin - Correspondant Défense

Les enfants et les personnes âgées à la cantine

Nous envisageons de permettre certains jours à des personnes âgées de participer au repas des enfants à la cantine. Nous sommes actuellement dans l'attente des réponses des services de l'état sur la possibilité de mettre en place cette expérience.



Jeudi 28 juin 2018, 9h-11h à Korian La Provençale, La Roquebrussanne

Depuis 2016, la loi Leonetti du 2 février pose le principe selon lequel "toute personne a droit à une fin de vie digne et apaisée. Les professionnels de santé mettent en œuvre tous les moyens à leur disposition pour que ce droit soit respecté". Ainsi de nouvelles approches autour de la fin de vie et des soins palliatifs sont pensées et élaborées au sein des différentes structures impliquées. La prise en charge s'articule alors autour du résidant lui-même et de ses protagonistes.





Groupe local LPO PACA -Sainte-Baume-Val d'Issole

Une bonne nouvelle!

Le Dimanche 10 juin 2018, les bénévoles roquiers de la LPO PACA ont réalisé, comme chaque année depuis 2006, le recensement des Hirondelles de



fenêtres (Rue Clémenceau, Rue Saint-Antoine, Avenue du Portail). Par rapport à l'an dernier l'effectif des nids occupés (30) a été globalement X 2,5 et nous avons trouvé des nids en construction.

Les hirondelles sont arrivées un peu plus tard cette année et suite



à des années au déclin marqué (12 nids occupés en 2017, 9 en 2012...), nous retrouvons des valeurs correspondant aux années 2005 et 2006 (32).

Lors de notre comptage, nous avons perçu

un réel intérêt et la satisfaction des propriétaires et voisins des immeubles ou sont localisés les nids!

Ces résultats satisfaisants ne doivent pas masquer l'érosion globale de la biodiversité au niveau national et en particulier dans les espaces urbanisés. Entre 2003 et 2016 on dénote une baisse de 33 % des effectifs d'hirondelles de fenêtres, une chute de 17 % de Moineaux domestiques ou encore une décroissance de 40 % de Martinets noirs. Ces trois espèces emblématiques, protégées par la loi, virevoltent dans le ciel roquier! Les hirondelles réinvestissent le village, preuve de l'accueil qui leur est réservé!

Les bénévoles roquiers

La Chapelle Notre Dame d'Inspiration

Depuis le 6 février 2018 la Chapelle Notre Dame d'Inspiration est ouverte aux visiteurs. En effet nous avons accueilli une ermite Sœur Claire Dominique qui fait partie de La Famille Monastique de Bethleem et ouvre aux visiteurs la chapelle tous les jours de 13 h 00 à 17 h 00 l'hiver et de 14 h 00 à 18 h 00 l'été.

"L'ermite consacre sa vie à la louange de Dieu, au salut du monde, à la prière assidue, à une vie de pénitence, dans la solitude et un retrait strict du monde".





Médiathèque

La médiathèque sous le signe de la création numérique!

L'année scolaire s'achève, la plage et le soleil prendront bientôt toute notre attention...

Cette année vous avez été à nos côtés lors de nombreuses animations et nous vous en remercions.

Stop-Motion, réalité augmentée, codage informatique et création de bande dessinée étaient au programme des ateliers jeunesse. En ce début d'année 2018, la médiathèque est définitivement sous le signe de la création numérique!

Côté adultes, nous avons eu le plaisir, toujours intacte, de recevoir notre philosophe préféré, Alain Guyard pour deux philo foraines mémorables.

Par ailleurs, des conférences historiques et des conférences "bienêtre" ont ponctué ce premier semestre avec les interventions de M. Nicolas Badalassi, agrégé d'histoire et Mme Patricia Trabut avec un cycle sur le bonheur...

Nous nous retrouverons dès le 15 septembre avec de nouvelles animations, la deuxième édition du Salon du livre, les Journées du Patrimoine.



Un grand événement se tiendra à la médiathèque au mois d'octobre avec l'arrivée du Prix Manga Toshoten 5è édition qui, pour la première fois, aura lieu à La Roquebrussanne. L'occasion pour tous les fans de mangas de se plonger dans la culture japonaise, de découvrir une sélection de mangas

qualité mais aussi pourquoi pas, de tester ses talents artistiques avec un concours de dessin. Ne manquez pas le lancement du Prix qui aura lieu le 13 octobre au Moulin!

La médiathèque prendra ses horaires d'été à partir du 26 juin et jusqu'au samedi 1^{er} septembre:

Le mardi et le samedi: 8 h 00-12 h 30

Le mercredi et le vendredi: 8h00-12h30 et 14h00-19h00



Animations sportives

◆ GAME OF RECCUER CONTROL OF PROPERTY OF PROPERTY



Efforts, joies, entraides, c'est ça le Game Of Roc 2018.

Le soleil se lève sur notre village, ce vendredi 25 mai, une belle journée pour s'amuser, se soutenir et aller au bout de ses efforts. La matinée fut intense pour installer notre parcours du combattant. Dès 8 h 00, le personnel du service technique ainsi que les bénévoles de Roctrail, association roquière, mettaient en place les pneus et tubes géants. Une fois le matériel lourd en place, les bénévoles finirent le jalonnage et la confection des obstacles.

13 h 15, les parents de l'association des parents d'élèves étaient présents pour le briefing et la répartition de la responsabilité des obstacles. Le parcours enfin prêt, il ne restait plus qu'à être au rendez-vous avec les 162 enfants bouillants d'impatience.

Attention au top départ pour la première session de 8 CM2. Laura au micro pour leur annoncer: "Prêts? Partez...". Et c'est parti, la petite troupe traverse le champ de pneus, puis lance des balles de tennis dans des pneus, pour continuer sur le parcours du combattant, passage de haies, ramper sous les bambous, passer au travers de tubes géants. Puis, c'est au tour des pneus à tirer sur 25 m la suite est tout autant amusante, il faut passer un coup en dessous, un coup au-dessus de bambous, enjamber les tubes géants pour finir avec un slalom dans les bois. Et ce n'est pas fini pour les CM2 et Cm1 qui auront eu deux tours à faire.

Pour les plus petits, un tour, c'est déjà du costaud. Pour tracter les pneus, les CP ont apprécié l'entraide des CM2 qui, quant à eux, se sont précipités pour les aider.



Et voilà, 22 départs, où les enfants ont pu se dépenser sans compter leurs efforts, où l'humilité et la joie étaient de rigueur. "On peut refaire un tour?", "C'est déjà fini?", "c'était trop bien!" les

commentaires étaient nombreux et plaisants. L'heure de fin de classe approchant, nos jeunes athlètes ont pu se désaltérer à l'ombre des platanes de leur cour. Un lot fut remis à chaque enfant par l'association Roctrail; casquettes ou



tours de cou, en récompense de leurs efforts.

L'association Roctrail et son président Florent Rouffignac, remercient les services techniques et les parents d'élèves pour l'aide apportée, le soutien et la présence de nombreux élus, dont Michel Gros notre Maire, ainsi que toute l'équipe enseignante. Enfin cet évènement se termine en beauté avec un bel article de James Huet dans Var Matin.

> Tennis Club du Val d'Issole



◆ Rallye Équestre





Club de Lutte

Le club de lutte organise le samedi 23 juin à 18h30 sur la place de la Loube un spectacle de danse et une démonstration sportive suivis d'un karaoké, vous trouverez une restauration sur place. Le dimanche 15 juillet une paëlla (15 € par personne) ainsi qu'un le concours de boules (4€ par joueur inscrit) de nombreux lots sont à gagner



Le samedi 21 avril dernier, les amis de René AUTRAN se sont retrouvés dans la salle du Moulin à Huile pour fêter ses 90 ans. Figure emblématique de la commune, René a voué sa vie à la lutte.



Il a créé le Comité d'Animation Roquier (le CAR) en 1985, un des clubs le plus important de la région, aujourd'hui animé par Jean-Luc ANGELINI. Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Baptême civil Le 28/04/2018

Le 08/03/2018 Le 20/04/2018

Le 19/05/2018

Le 20/05/2018

Le 16/05/2018

Ils sont nés ——		
Le 02/01/2018	JAUBERT Charlie, Cécile, Martine e	
Le 08/01/2018	SARRET PALLONE Ange	
Le 18/01/2018	SANTACREU Paul, Jean-Jerôme	
Le 23/01/2018	SEGUIN Lisa, Louanne, Christelle	
Le 12/02/2018	BLIVET Kiara, Lisa, Audrey	
Le 02/03/2018	LEQUIN THEPAUT Gabrielle, Lilou, Johanna	
Le 04/04/2018	DENYS Alice, Anny, Myriame	
Le 13/04/2018	LO CRASTO Noellie, Lena, Cironne	
Le 15/04/2018	DAILLOUX Mila, Marie, Solange	
Le 16/04/2018	ROBERT Elise, Bella	
Le 17/04/2018	POUPARD Tristan	
Félicitations aux parents		
Ils se sont mariés		
Le 17/02/2018	BOIVIN Roland, Raymond, Paul et	

MASANET Karine, Monique, Andrée

HOUSSARD Guillaume et

RAILLARD Anne, Danielle
Félicitations pour les mariés !

Le 02/06/2018

Pacs —	
Le 06/01/2018	GIRAUD Ludwig et BRUN Jennifer
Le 06/01/2018	CABANAC Jérôme et APRIN Céline
Le 06/02/2018	GOLAY Julie et BONITCHI Julien
Le 01/03/2018	ZUZZONI Léa et PHILIS Léo
Le 18/04/2018	PERRIN Yann et CAZENEUVE Priscilla
Le 19/04/2018	DAILLOUX Florent et QUESSADA Charlotte
Le 23/04/2018	CONSTANS Guillaume et JOUFFRON Amandine
Le 21/06/2018	ANCEL Guillaume et TESTU Emelie

Félicitations pour ces unions!

LC 20/01/2010	TICGCET Glainin
Le 19/05/2018	LIBOUBAN Lohan et Tylan
Ils nous ont qui	ttés —
Le 08/01/2018	BLANQUEZ Jean-François
Le 08/01/2018	GAUTHIER Jacques, René, Marcel
Le 31/01/2018	BAUDOUIN Robert, André, Marcel
Le 08/02/2018	WAGENKNECHT Jacqueline, Georgette épouse GILLIER
Le 10/02/2018	PLENT Huguette, Ketty
Le 16/03/2018	GOLLET Solange, Renée, Marie épouse GATIN
Le 05/04/2018	TCHEN Madeleine, Simonne épouse SARAZIN
Le 15/04/2018	DROGOUL Francine, Marie, Eulalie épouse ROCCHIA
Le 21 /04/2018	AZAN Marise, Virginie, Marie épouse IMBERT
Le 01 /05/2018	COTARD Anne-Marie épouse MALEZIEUX
Le 30/05/2018	AINES Yves, Louis, René
Transcription d	e décès —

HUGUET Gianni

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

MEYER Paul, Félix

BESSET Marie
CORDIER Jean-Denis

BRIANO Colette, Marguerite épouse PARODI

GALLINA Gisèle épouse DI CONSTANZO



